



«Soutenir les communautés iraqiennes des zones récemment reprises et des zones avoisinantes touchées par des crises, des gouvernorats de Salah Al Din, Kirkuk et Ninewa, grâce au programme d'espèces contre travail»

Code du projet : OSRO/IRQ/602/BEL

Donateur : Gouvernement du Royaume de Belgique

Contribution : 2 247 719 USD

Date du projet : 20/10/2016 – 19/10/2018

Régions ciblées : Gouvernorats d'Anbar, de Kirkuk, de Ninewa
et de Salah Al Din



Contact

Fadel El Zubi, Représentant de la FAO en Iraq. FAO-IQ@fao.org

Dominique Burgeon, Directeur, Division des urgences et de la réhabilitation. TCE-Director@fao.org

Objectif : Renforcer la résilience des moyens d'existence des agriculteurs des zones reprises touchées par des crises, grâce à la réparation et la réhabilitation des infrastructures endommagées.

Partenaires : Ministère de l'agriculture (Bagdad), Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques (région du Kurdistan).

Bénéficiaires : 2 000 ménages (13 387 personnes).

Activités réalisées :

- Fourniture de 500 USD par ménage pour 25 jours ouvrables (soit 20 USD par jour) dans le cadre des activités d'espèces contre travail (ECT).
- Défrichage de 718 ha de terres agricoles.
- Nettoyage de 148 km de canaux d'irrigation et de 7 km de canaux d'évacuation des eaux.
- Amélioration de 58 km de voies d'irrigation naturelle dans les vergers et les terres agricoles.
- Mise en place de 313 jardins potagers sur 1,6 ha.
- Réhabilitation de 30 km de circuits routiers, reliant les petites exploitations agricoles au marché.
- Formation de remise à niveau sur les pratiques et les techniques agricoles améliorées en matière de production de fruits et légumes.
- Élaboration et distribution de brochures sur la préparation des sols, la sélection des semences, l'utilisation d'engrais et de pesticides et les pratiques et techniques de conservation de l'eau.

Résultats :

- Création d'opportunités d'emplois temporaires pour 2 000 ménages vulnérables.
- Augmentation du revenu des ménages de 134 pour cent et couverture de leurs besoins essentiels (santé et remboursement des dettes).
- Réparation et réhabilitation des infrastructures communautaires rurales.
- Utilisation par 76 pour cent des ménages des infrastructures réparées et réhabilitées, notamment, l'eau d'irrigation pour la production de légumes et les jardins potagers.
- Engagement des femmes chefs de famille (représentant 24 pour cent des ménages) dans les activités ECT de jardins potagers.
- Amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des ménages vulnérables, notamment des personnes déplacées internes, des réfugiés et des communautés d'accueil.